

LES ACTIVITÉS DU MERCREDI

Le mercredi permet de proposer des activités en cohérence et complémentarité avec le temps scolaire. Les accueils de loisirs des mercredis regroupent les enfants des maternelles et élémentaires des écoles publiques et privées.

Ce temps d'accueil s'inscrit dans le "Plan Mercredi". Il répond aux exigences de la CAF et des Services Départementaux de la Jeunesse, de l'Engagement et du Sport.

Les inscriptions se font soit à la demi-journée de 7h30 à 12h15 ou à la journée de 7h30 à 18h. Les accueils peuvent être échelonnés pour les familles de 7h30 à 8h30, de 11h45 à 12h15 et de 17h à 18h.

Les enfants conservent le lieu de scolarisation pour les accueils du mercredi.

Cependant, certaines structures sont regroupées, dès le matin :

- Les élèves de Georges Roux de Guynemer et Paul Arène sont accueillis à l'accueil du Ponteil
- Les élèves de Super Antibes et Saint Claude sont accueillis à l'accueil de l'école Jean Moulin
- Les élèves de Guillaume Musso et Peynet sont accueillis à l'accueil de Pont Dulys
- Les élèves des élémentaires de St Maymes et des écoles privées sont accueillis au centre des Colonnes
- Les élèves de J. Boissier sont accueillis à la Fontonne
- Les élèves des écoles maternelles du Privé sont accueillis à la maternelle Saint Maymes



LES OBJECTIFS DU PLAN MERCREDI

Avec la mise en place d'un PEdT / Plan Mercredi, la Ville d'Antibes Juan-les-Pins souhaite renforcer une approche éducative sur la semaine au travers des activités mises en place dans le cadre des accueils des mercredis autour de deux thèmes :

- Le développement du vivre ensemble
- L'éducation à la citoyenneté

Ces deux thèmes complémentaires se déclinent à travers 3 volets proposés en ateliers et activités :

Volet culturel

Propositions d'activités autour de l'art et la culture tels que le dessin, la poterie, l'art plastique, la peinture, la musique, le théâtre, les sciences, notamment, avec l'aide de partenaires internes et d'intervenants.



Volet sportif

En plus des activités sportives collectives nombreuses proposées par les animateurs, la ville bénéficie également de l'intervention d'associations sportives.



Volet environnemental et développement durable

Les tables de tri en restauration scolaire, le ramassage et le tri des déchets, la création de jardins d'ornements et de jardins potagers, les économies d'énergie, la connaissance des arbres, des plantes, de la biodiversité, autant d'activités autour de l'environnement sont proposées.



Pour de plus amples informations, vous pouvez vous rapprocher du responsable de structure dont les coordonnées sont affichées sur le portail de l'établissement.

STRUCTURE



Service Périscolaire - Direction de l'Éducation

20 boulevard Foch
06600 ANTIBES

04 92 90 52 95

04 92 90 52 40

Itinéraire

LES MERCREDIS SPORTIFS

<https://www.antibes-juanlespins.com/vivre-a-antibes/mes-enfants/3-11-ans/avant-et-apres-lecole-les-activites-periscolaires/les-accueils-du-mercredi>



Ce dispositif est proposé le mercredi matin à tous les élèves scolarisés dans la commune des classes de CE1 jusqu'au CM2.

Un large choix d'activités est proposé, ainsi les enfants peuvent pratiquer deux activités différentes chaque mercredi pendant un trimestre. L'objectif est la découverte et l'initiation à diverses activités sportives comme par exemple le rugby, tennis, tennis de table, badminton, VTT, escalade, gymnastique, trampoline, athlétisme, escrime, course d'orientation, ultimate, jeux d'opposition, hockey.

L'inscription se fait par période de 10 à 12 mercredis en fonction du calendrier. Les enfants sont accueillis de 8h30 à 11h30 sur les centres. Ils sont divisés en deux sous-groupes pris en main par deux éducateurs pendant 1h pour la mise en œuvre de la 1^{ère} activité et ensuite, après une pause, ils changent d'éducateur et d'activité.

Ce dispositif est payant. Le tarif est en fonction du Quotient Familial, les inscriptions se font au Guichet Unique.



**HÔTEL DE VILLE
D'ANTIBES - JUAN-LES-PINS**

24 Cours Masséna,
06600 Antibes